



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 11 No 9
Novembre 2013

Présentation du nouveau conseil



Pierre La Salle, maire



Sophie Racette, siège N° 1



Isabelle Marsolais, siège N° 2



Michel Lachapelle, siège N° 3



Claude Mercier, siège N° 4



Francois Leblanc, siège N° 5



Josyanne Forest, siège N° 6

**GRAND
tirage!**

VISITEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Entre le 15 septembre et le 15 décembre les citoyens de Saint-Jacques sont invités à venir s'abonner à la bibliothèque et ainsi avoir la chance de gagner!

Détails aux pages 16 et 17

Sommaire



Présentation du nouveau conseil	1
Bilans des décisions du conseil	3-4
Urbanisme et réglementation	
▶ Avis publics	5
Municipalité de Saint-Jacques	
▶ Mot du maire	6
▶ Situation financière	7
▶ Ces routes qui tuent	8-9
▶ Développement de la PFM / MADA	10
▶ Publireportage : Resto-Pub St-Jacques	11
▶ Les Fleurons du Québec	12
▶ Demande d'emploi : Surveillant de patinoire	13
Loisirs et culture	
▶ Loisirs et culture	14-15
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	16-17
Des nouvelles de vos organismes	18 à 22
Information Saint-Jacques	23-24

Page couverture	Nouveau conseil
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 11 novembre, à 19 h.**

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 834-5956 | 450 834-7423

Service de l'urbanisme

Tél. : 450 839-3671, poste 7660

Service des travaux publics

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tél. : 450 839-3671, poste 7670

Service des communications

Tél : 450 839-3671, poste 7620

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-9246

L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

que la collecte des ordures prévue pour le mercredi
25 décembre 2013 **est reportée au lundi
23 décembre 2013.**

ERRATUM CALENDRIER 2013

Veillez noter que le congé des Fêtes sera du lundi
23 décembre 2013 jusqu'au vendredi 3 janvier 2014.

*La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité
quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit
de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.*

Le conseil municipal



Bilan des décisions *Résumé de la séance ordinaire du mardi 3 septembre 2013*

ADMINISTRATION

Demande du Club motoneige Caravane Installation de la signalisation de passage de motoneiges

Une demande du Club motoneige Caravane est déposée pour l'installation de signalisation en vue du passage de motoneiges, pour la saison 2013-2014.

Le conseil municipal de Saint-Jacques accepte d'installer la signalisation, sur le chemin Foucher et le rang des Continuations, pour le Club motoneige Caravane de Rawdon.

Demande d'Horeb Saint-Jacques Reconnaissance aux fins d'exemption de taxe foncière

Le conseil municipal de Saint-Jacques n'entend pas faire opposition à la demande d'Horeb Saint-Jacques relativement à sa demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxe foncière, concernant les locaux que l'organisme occupe dans l'immeuble situé au 122, rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques.

QUE l'approbation de la Municipalité de Saint-Jacques demeure conditionnelle à ce que l'organisme conserve la même mission.

Élection 2013 Nomination de la secrétaire d'élection et d'une adjointe à la présidente d'élection

ATTENDU que des élections se feront le 3 novembre prochain, et qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une secrétaire d'élection ainsi que d'une adjointe à la présidente d'élection.

Il a été résolu unanimement que madame Danielle Jetté soit nommée à titre de secrétaire d'élection, ainsi que madame Audrey St-Georges, à titre d'adjointe à la présidente d'élection.

Demande de prix sur invitation Démolition, transport ou récupération de matériaux

Bâtiment : 1717, chemin du Bas-de-l'Église Sud

La Municipalité de Saint-Jacques doit procéder à des demandes de prix sur invitation pour la démolition du bâtiment situé au 1717, chemin du Bas-de-l'Église Sud, à Saint-Jacques, ainsi que tous les bâtiments accessoires;

Il a été résolu unanimement que la directrice générale procède à des demandes des prix sur invitation auprès des entrepreneurs qualifiés;

QUE les soumissions soient reçues au plus tard le 30 septembre 2013, à 11 h, à la Mairie de Saint-Jacques, et que l'ouverture soit prévue le même jour, au même endroit à 11 h 01.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

URBANISME

Demande de dérogation mineure M. Tom Fournier - 9143-7053 Québec inc. Réf. lots nos 5 284 584 et 5 284 585

Il a été résolu unanimement que la demande de dérogation mineure, relativement au dossier de monsieur Tom Fournier, soit acceptée, conditionnellement à ce que le propriétaire accepte la recommandation du CCU, soit de refuser de réduire la marge avant. Toutefois, le conseil municipal accepte la réduction de la marge arrière (Référence au compte rendu du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 22 août 2013).

LOISIRS ET CULTURE

Demande de paiement certificat n° 1 Projet Parc des Cultures

ATTENDU QU'une recommandation de paiement est reçue de la firme Beaudoin Hurens concernant le dossier du Parc des Cultures au montant de 23 872,26 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement

Le conseil municipal



Bilan des décisions *Résumé de la séance ordinaire du mardi 3 septembre 2013*

d'accepter la recommandation de paiement du certificat n° 1 à l'entrepreneur Serge Landry Électricien inc. au montant 23 872,26 \$.

Embauche des gardiens de gymnase Entretien du gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

Il a été résolu unanimement que messieurs Gabriel Lajeunesse et Bryan Boutin soient engagés comme gardiens pour la saison 2013-2014, pour effectuer le gardiennage au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, aux conditions préétablies.

VARIA

Règlement hors de Cour Travaux correctifs - Dossier Éric Lapointe et Patrick Venne

ATTENDU QU'un litige existe entre la Municipalité de Saint-Jacques et messieurs Patrick Venne et Éric Lapointe dont la Cour supérieure est présentement saisie;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques réclame la démolition de la partie de la terrasse qui contrevient aux règlements municipaux notamment en regard du triangle de visibilité requis;

ATTENDU QUE les parties sont parvenues à régler entre elles, à l'amiable, le litige qui les oppose devant la Cour;

ATTENDU QUE Patrick Venne n'est plus propriétaire de l'immeuble concerné par les présentes;

ATTENDU QU'Éric Lapointe a soumis une proposition d'acquiescement total à la demande de la Municipalité, sous réserve d'un délai pour l'exécution des travaux correctifs requis;

ATTENDU QU'un règlement hors de Cour dans cette affaire s'avère une solution acceptable dans la mesure où il conduit à l'exécution des travaux requis pour obtenir le strict respect de la réglementation municipale;

ATTENDU QUE les procureurs de la Municipalité

formulent une recommandation positive en regard d'un tel règlement hors de Cour;

ATTENDU QUE ledit règlement hors de Cour permet d'atteindre complètement les objectifs que s'était fixés la Municipalité au moment d'instituer les procédures;

ATTENDU QU'il y aura lieu de produire un désistement à l'encontre de Patrick Venne;

À CES CAUSES, IL A ÉTÉ RÉSOLU UNANIMEMENT QUE :

1. Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. La Municipalité de Saint-Jacques accepte de régler le présent dossier par le truchement d'un acquiescement à la demande compte tenu des engagements que souscrira l'intimé, à même cet acquiescement;
3. Les procureurs de la Municipalité soient mandatés afin de préparer tous les documents à être produits devant la Cour et pour obtenir jugement en conséquence;
4. Les procureurs fassent rapport au conseil municipal de l'exécution de la présente résolution.

Audrey St-Georges
Secrétaire-trésorière adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la Mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à sa séance ordinaire du 11 novembre 2013, prendra connaissance d'une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme.

La demande porte sur le lot 4 238 394, situé sur la rue Laurin. Le demandeur souhaite obtenir une réduction du nombre minimal de cases de stationnement exigé par le règlement de zonage numéro 55-2001 pour la construction de résidences multi logements.

Plus spécifiquement, la demande de dérogation mineure fait suite au dépôt et à l'analyse d'un projet résidentiel, pour la construction d'immeubles à logements, qui comptera un total de 40 unités de condominiums sur le lot 4 238 394. Pour ce type de construction, le règlement de zonage numéro 55-2001 exige un minimum de 67 espaces de stationnement. Le demandeur voudrait donc voir ce nombre réduit à 60 comme sur les plans déposés pour les demandes de permis de construction.

Le Conseil rendra sa décision à la séance du 2 décembre 2013, à la Mairie de Saint Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, le tout selon les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à sa séance ordinaire du 11 novembre 2013, prendra connaissance d'une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme.

La demande porte sur le lot 3 024 648, situé sur la rue Coderre dans la zone R1-49. En effet, les propriétaires de ce lot projettent de bâtir une résidence de type duplex dont la façade serait orientée vers le sud pour maximiser l'efficacité énergétique du bâtiment. En conséquence, l'implantation de la résidence pourrait avoir à empiéter dans la marge arrière qui est de 7,5 mètres dans cette zone. De plus, dans un souci architectural, les propriétaires veulent obtenir la possibilité d'avoir un toit plat ou avec une pente moindre que 1 dans 4 (25 %).

Plus spécifiquement, la demande de dérogation mineure consiste à autoriser que l'implantation de la résidence empiète dans la marge arrière, sur un maximum de 1,5 mètre (5 pieds), pour permettre l'orientation plein sud du bâtiment. De plus les demandeurs souhaitent réduire la pente minimale exigée pour la toiture à 0 %.

Le Conseil rendra sa décision à la séance du 2 décembre 2013, à la Mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, le tout selon les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Municipalité de Saint-Jacques

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai été élu maire, par acclamation, le 4 octobre dernier. J'aimerais vous remercier de la confiance que vous m'accordez. C'est un grand honneur pour moi de pouvoir diriger notre beau village pour les quatre prochaines années.



Donc, à Saint-Jacques, il n'y a pas eu d'élection cette année. C'est signe sûrement que la gestion municipale correspond à ce que vous attendez de vos dirigeants. En ce sens, permettez-moi de remercier le remarquable travail de mon prédécesseur, monsieur Pierre Beaulieu, ainsi que le support indéniable apporté par les membres sortants soit : madame Lise Desrosiers et messieurs Jean-Luc Leblanc et Jean-Guy Cadieux.

Nous voilà au printemps d'un nouveau mandat, je suis très fier de diriger une nouvelle équipe composée de quatre nouveaux conseillers et conseillères soit : mesdames Sophie Racette, au siège n° 1, Isabelle Marsolais, au siège n° 2 et Josyane Forest, au siège n° 6, ainsi que monsieur Michel Lachapelle qui occupera quant à lui le siège n° 3. Notre conseil atteint donc la parité hommes-femmes et j'en suis particulièrement heureux. J'avoue que j'ai déjà très hâte de commencer à travailler avec eux.

Ils seront entourés par mes deux vieux comparses de l'ancien conseil soit messieurs François Leblanc (siège n° 5) et Claude Mercier (siège n° 4). Nul doute que leur expérience, leur expertise et leur sagesse seront très profitables aux nouveaux arrivants.

Le village de Saint-Jacques a rarement été aussi beau et aussi propre qu'il l'est maintenant. Plusieurs améliorations ont été apportées lors du dernier mandat et nous finaliserons le tout lors de la prochaine année. Cependant, il faudra bientôt procéder au paiement de toutes ces belles réalisations. Ce qui nous obligera à être un peu plus raisonnables dans nos prochains projets, et un peu plus modestes dans les dépenses à venir. Le défi est de taille, mais il demeure néanmoins très emballant.

Les prochaines étapes importantes seront de finaliser et d'adopter la politique familiale, dont le projet chemine depuis déjà quelques mois et va bon train. Nous devons également nous attaquer très rapidement à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2014.

Nous espérons vous voir en très grand nombre à chacune de nos séances du conseil municipal qui se tiennent généralement le premier lundi de chaque mois. De plus, nous vous invitons grandement à nous faire connaître vos demandes et vos attentes par le biais de nos nombreux comités.

Les portes de la Mairie vous sont toujours grandes ouvertes et sachez que l'implication des citoyens est le gage d'une meilleure santé communautaire.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement!

Pierre La Salle, maire

Municipalité de Saint-Jacques

Situation financière pour l'année 2013 Article 955 du code municipal

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		Budget 2013 Municipalité de Saint-Jacques
REVENUS		
Montants prévus au budget 2013		4 453 517 \$
Montants perçus au 15 septembre 2013		4 032 408 \$
Affectation du surplus		- \$
Montants à percevoir au 31 décembre 2013		532 782 \$
Montants pour financement à long terme des dépenses de fonctionnement		- \$
Montant total des revenus prévisibles au 31 décembre 2013		4 565 190 \$
DÉPENSES		
Montants prévus au budget 2013		4 404 531 \$
Montants dépensés au 15 septembre 2013		265 588 \$
Montants à dépenser au 31 décembre 2013		1 781 463 \$
Remboursement en capital		277 100 \$
Amortissement		(654 354) \$
Remboursement du fonds de roulement		71 240 \$
Dépense en activité d'investissement		369 483 \$
Montant total des dépenses prévisibles au 31 décembre 2013		4 500 821 \$
SURPLUS PRÉVISIBLE POUR L'ANNÉE 2013		64 369 \$
NOTE :		
. Ces chiffres sont une analyse sommaire et approximative de la situation financière en cours et seront vérifiés à la fin de l'exercice financier, au 31 décembre 2013.		
RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL		
Maire :	Rémunération	13 917,00 \$
	Allocation	6 958,00 \$
Conseiller et conseillère :	Rémunération	4 639,00 \$
	Allocation	2 319,00 \$
Maire :	Rémunération M.R.C.	9 784,00 \$
	Allocation M.R.C.	4 892,00 \$

Commentaires :

À ce jour, l'état des dépenses et des revenus nous laisse prévoir un excédent de 64 369 \$, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013. Ce surplus s'explique principalement par des revenus supplémentaires de la taxe foncière et des droits de mutation.

Les principaux projets réalisés en 2013 se résument comme suit :

1. Finalisation des travaux de réfection de la rue Saint-Jacques.
2. Embellissement de la rue Saint-Jacques et divers endroits.
3. Implantation de nouvelles pancartes.
4. Agrandissement de la Centrale d'eau potable.
5. Restauration du Centre culturel du Vieux-Collège.
6. 5^e édition de la fête des bénévoles.
7. Travaux de resurfaçage sur diverses rues de la municipalité.
8. Acquisition de la résidence située au 1717, chemin du Bas-de-l'Église Sud.
9. Acquisition de la résidence située au 46, rue Saint-Jacques, à des fins de stationnement.
10. Réfection du stationnement au parc Aimé-Piette.
11. Travaux de fondation de rue et de bordures de béton sur la rue de Port-Royal.

Avis : La réunion pour l'adoption du budget 2014 sera tenue le **mercredi 11 décembre 2013, à 19 h**, à la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou si vous désirez de plus amples informations, il nous fera plaisir de vous répondre.

Pierre La Salle
Maire

Déposé le 11 novembre 2013

Municipalité de Saint-Jacques

Ces routes qui tuent : les tueuses en série

Les routes 137 en Montérégie et 158 dans Lanaudière ont beaucoup en commun. Véritables « tueuses en série », elles comptent à elles seules 64 morts en six ans et figurent parmi les plus dangereuses du Québec. Les automobilistes vont jusqu'à faire des détours pour ne pas les emprunter. Pendant ce temps, citoyens, élus et familles de victimes qui militent pour des modifications de tracé ou de configuration ont l'impression de parler à un mur.

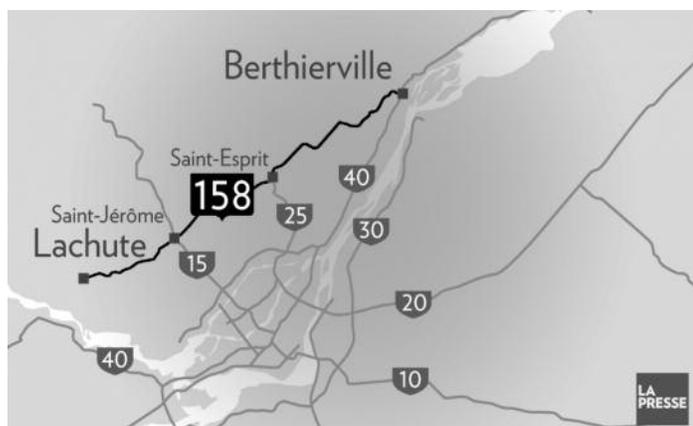
PHOTO FRÉDÉRIC LAFLEUR, LA PRESSE



«La route de la mort»

Des accidents, Christian Marchand, chef des pompiers volontaires du village de Saint-Jacques-de-Montcalm, en a vu des dizaines. Bien plus, en fait, qu'il n'a vu d'incendies.

« Quand on nous appelle, c'est que ça a frappé fort, dit l'homme. C'est parce qu'ils ont besoin des pinces. »



INFOGRAPHIE LA PRESSE

L'an dernier, son équipe et lui sont intervenus sept fois. L'année précédente, ils avaient été appelés trois fois. Toujours sur une portion d'à peine 5 km de la route 158 qui traverse le village comme une vilaine cicatrice.

Dans la région, on la surnomme « la route de la mort ». Avec raison. Bien qu'elle ne soit longue que de 122 km,

la route 158 est parmi celles qui comptent le plus d'accidents au Québec. Entre 2006 et 2011, elle a fait 51 morts, dont un bébé, et 129 blessés graves.

« Les gens sont inquiets. Ils font des détours pour ne pas passer par là », raconte la directrice générale de Saint-Jacques, Josée Favreau.

Christian Marchand aussi est inquiet. « Chaque fois qu'on reçoit un appel, j'ai peur de connaître une des victimes. Le matin où ça va arriver, je ne sais pas comment mes gars vont réagir. »

À ses deux filles adultes, il répète inlassablement d'emprunter un autre chemin pour sortir du village. « Elles me trouvent fatigant, mais je ne peux pas m'en empêcher. J'en ai vu, des corps. »

Il y a eu ceux du petit Anthony, 7 mois, et de son père Frédéric, 23 ans, morts en 2007 dans un face-à-face avec un poids lourd et qui hante toujours le pompier. « Les enfants, c'est toujours plus difficile », souffle-t-il. Dans le coffre de la voiture démolie, il avait trouvé des serviettes et des maillots. « Comme s'ils s'en allaient à la plage », dit-il.

Depuis la tragédie, deux petites croix blanches décorées d'un drapeau de la France, pays d'origine du père disparu, rappellent la tragédie. « Pour les parents de Frédéric, c'est encore très difficile. C'était leur seul

Municipalité de Saint-Jacques

enfant », raconte la tante du jeune homme, Huguette Collin, qui habite la région. Cinq ans après le drame, ils n'ont toujours pas trouvé la force de lire le rapport du coroner qui a enquêté sur les morts.

Puis il y a eu, l'année suivante, le terrible accident de moto qui a laissé trois résidents du village voisin de Saint-Esprit lourdement handicapés. Ça aussi, Christian Marchand s'en souvient.

« La police nous avait prévenus de ne pas y aller si on

avait le coeur sensible. Ce n'était pas beau à voir. »

Il était 22 h. Un automobiliste de 18 ans venait de heurter quatre motocyclistes en voulant éviter un autre véhicule. Benoit Bocage, qui ouvrait le convoi, a eu la jambe sectionnée. Les médecins ont aussi dû lui amputer un bras. Sa conjointe Diane Côté et sa belle-soeur Suzanne Drouin ont pour leur part été opérées plusieurs fois et marchent aujourd'hui très difficilement à l'aide de béquilles ou d'une canne. « Nos vies sont hypothéquées à jamais », dit Mme Drouin.

Changements demandés

Voilà plusieurs années que la municipalité de Saint-Jacques-de-Montcalm se bat pour que le ministère des Transports du Québec (MTQ) modifie la route 158. Les élus ont notamment demandé qu'un feu de circulation soit installé à l'intersection où ont été blessés les motocyclistes et qui a été le théâtre de sept accidents graves en cinq ans. Québec a d'abord refusé sous prétexte, selon Josée Favreau, qu'un feu allait « ralentir le trafic ».



Puis, un feu temporaire a été installé pour sécuriser une zone de travaux. Même si les accidents et les accrochages ont diminué, le MTQ avait prévenu qu'il serait enlevé à la fin du chantier.

Québec s'est récemment ravisé à la suite des demandes de la Ville. Au moment de mettre sous presse, les élus n'en avaient pas été formellement avisés.

Saint-Jacques-de-Montcalm souhaite aussi que la route soit élargie pour limiter les risques de face-à-face. « Il y a assez de véhicules pour ça et toutes les expropriations sont déjà faites depuis longtemps, dit Mme Favreau. Mais le MTQ nous a dit que notre route n'était pas une priorité d'ici cinq ans. »

« C'est une route à double sens, mais sa géométrie correspond aux normes », répond Isabelle Doyon, porte-parole du MTQ. Le débit journalier de 14 700 véhicules par jour, contre 9000 en l'an 2000, ne dépasse pas la capacité de l'infrastructure, dit-elle. « Le taux d'accidents a diminué depuis les dernières années, puisque le nombre s'est maintenu malgré la hausse du débit. »

Aucun projet de réaménagement de la route 158 n'est prévu. Certains correctifs ont toutefois été apportés au cours des dernières années, dont l'installation de feux de circulation et l'ajout de glissières de sécurité au milieu de la route dans une courbe. Ce n'est pas assez, selon les citoyens. L'installation d'un radar photo est à l'étude.

Gabrielle Duchaine, Caroline Touzin
La Presse

Municipalité de Saint-Jacques

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM) ET DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

NOTRE MISSION

La Municipalité de Saint-Jacques a la volonté de maintenir la famille et les aînés au centre de ses préoccupations, laquelle se traduit par des actions municipales et des résultats tangibles favorisant l'épanouissement de ceux-ci.

Pour ce faire, voici les valeurs prioritaires retenues par le comité de la PFM/MADA;

Il était difficile de prioriser une valeur plus qu'une autre, nous avons donc créé quatre (4) grandes familles de valeurs regroupées par thème.

À la suite du sondage, certains enjeux de notre communauté ont été décelés. La Municipalité de Saint-Jacques désire intervenir et mettre l'emphase sur ces enjeux afin d'améliorer la qualité de vie de ces citoyens. Voici les champs d'intervention retenus par le comité de la PFM/MADA suite à l'enquête auprès des citoyens;

Un grand merci à tous les Jacobines et Jacobins qui ont contribué à l'élaboration de ce projet en participant à l'enquête. Votre opinion et votre collaboration sont essentielles au bon développement de ce projet et de la Municipalité.

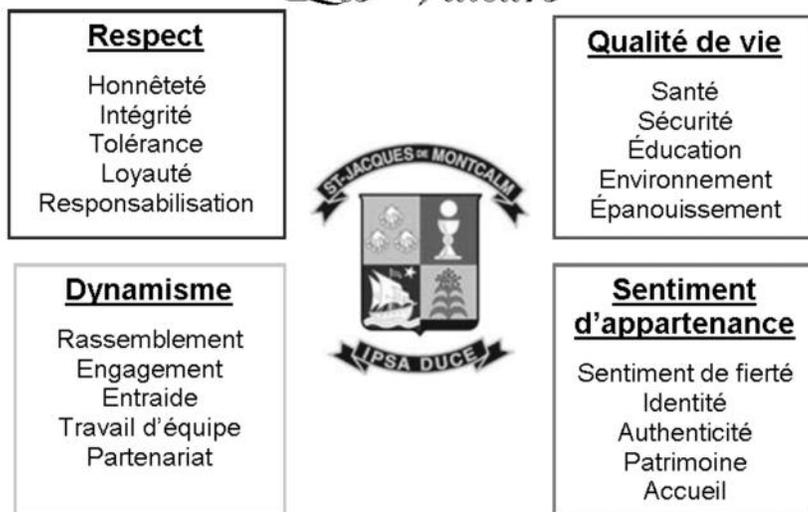
Karine Vézina
Agente de communication

« Concours Slogan »

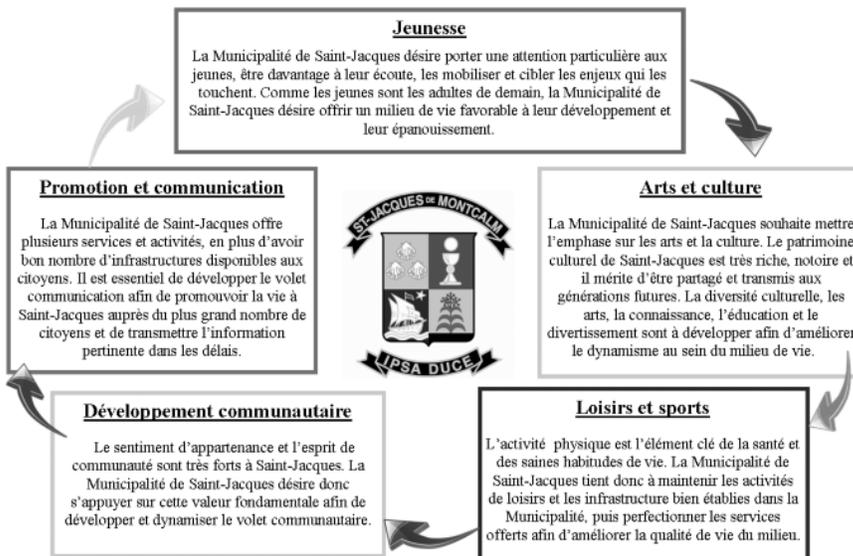
Le développement de la Politique familiale va bon train, nous entamons l'élaboration du document final et nous aimerions avoir un icône, une marque unique, une signature... Quoi de mieux qu'un slogan pour définir la PFM/MADA, mais aussi pour se définir en tant que Jacobines et Jacobins?

Nous vous invitons à nous soumettre vos idées de slogan par courriel à : communication@st-jacques.org, jusqu'au vendredi 6 décembre 2013.

Les Valeurs



Champs d'intervention



Ensemble, collaborons aux changements!

Municipalité de Saint-Jacques

PUBLIREPORTAGE



Resto Pub St-Jacques

Le Resto Pub St-Jacques est établi dans la Municipalité depuis plus de vingt (20) ans. Initialement, c'était une brasserie et elle fut fondée par monsieur Crisci Rocco au début des années 80. Achetée en 2003 par monsieur Pierre Belleau qui l'opéra pendant 10 ans, puis elle fut vendue à monsieur Benoit Lapointe, propriétaire actuel. Le commerce évolua au même rythme qu'il changeait de gestionnaire, soit en brasserie, bar, restaurant puis finalement resto pub.

En 2010, monsieur Benoit Lapointe achète l'entreprise et y voit un grand potentiel, tout comme en la Municipalité de Saint-Jacques. Il investit temps et argent pour améliorer l'image et les installations du Resto Pub et ainsi offrir plus de variétés au niveau de ses services. Il rénove et modernise l'édifice et les équipements. Il révisé les menus, propose le service du petit déjeuner tous les matins de 8 h à midi et les fins de semaines de 8 h à 15 h, un menu midi rapide et une table d'hôte incluant entrée, repas principal, dessert et café. Le Resto Pub St-Jacques offre une belle variété culinaire de qualité et à bon prix. Il offre aussi le service de livraison depuis 2011. On peut dire que cette entreprise est en plein essor. Monsieur Lapointe a encore beaucoup de projets de développement pour son commerce, mais également pour la vie communautaire de la Municipalité de Saint-Jacques. Il désire dynamiser le milieu de vie par l'entremise de spectacles et d'animations mensuels pour tous les goûts.

Effectivement, Monsieur Lapointe a mis l'accent sur le divertissement en fin de soirée. Il offre à ses clients non seulement une expérience culinaire agréable, mais aussi une expérience sociale et culturelle dans une ambiance festive. Pour ce faire, le Resto Pub St-Jacques s'est muni d'un disc-jockey, DJ Bill Pappas, qui anime vos événements thématiques et autres soirées dansantes. Il est également possible d'assister à des « Jam-Sessions » de groupes de musiciens émergents tous les mardis soirs à partir de 19 h 30. De plus, Benoit Lapointe et ses nombreux contacts nous offrent une programmation captivante et variée de spectacles tout au long de l'année. Voici les événements à venir :

- **Three of us** - 10 novembre 2013
- **Hommage à Metallica avec Alcoholica** - 13 décembre 2013
- **Les Respectables** - 24 novembre 2013
- **Hugo Lapointe** - 23 février 2014
- **Hommage à AC /DC** - 8 décembre 2013

La programmation 2014 sera lancée en janvier! Préparez-vous, ça va brasser!

VOUS AVEZ DES FÊTES OU RÉCEPTIONS EN VUE?

Communiquez avec nous pour que cette soirée soit mémorable!

Nous allons organiser votre soirée! Réservation : 450 839-7253

Pour ne rien manquer, suivez-nous sur Facebook!



Ou venez nous voir, il nous fera plaisir de vous servir!

Resto Pub Saint-Jacques

205, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques
450 839-7253

Source : Entrevue avec Benoit Lapointe réalisée le 10 octobre 2013.

Karine Vézina
Agente de communication

Municipalité de Saint-Jacques

Les Fleurons du Québec

Le 19 septembre dernier avait lieu au Jardin Botanique de Montréal la remise des Fleurons pour les municipalités qui étaient jugées cette année. Monsieur le maire Pierre Beaulieu y a assisté en compagnie de quelques membres du comité d'embellissement et des Fleurons de Saint-Jacques.

Saint-Jacques a réussi à décrocher un Fleuron supplémentaire et en possède maintenant trois (3). Ce fleuron de plus témoigne de l'effort que tous ont fait pour améliorer leur milieu de vie. Car le classificateur, lors de son passage, ne relève pas que le travail de la municipalité. Il note également celui du domaine municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel.

Saint-Jacques s'est particulièrement distingué pour ses initiatives communautaires et son développement durable. Coup de cœur pour le parc Grand-Pré et l'aménagement devant l'église. L'évaluateur a noté plusieurs points positifs dans la municipalité. Bien sûr, diverses choses pourraient être améliorées, notamment le domaine commercial et industriel qui s'est avéré notre point faible.

Pourtant, il est prouvé qu'investir dans un aménagement de qualité est payant pour les commerces ou les industries. Les clients sont davantage attirés par un commerce dont le propriétaire a pris la peine de soigner l'image extérieure car elle est garante de l'idée qu'ils se feront aussi de l'intérieur et des produits offerts par ce commerçant.

Mais quoi qu'il en soit, tous les citoyens de Saint-Jacques peuvent être légitimement fiers de ce fleuron supplémentaire car il est le résultat d'un effort communautaire. Cette classification horticole ne nous met pas en rivalité avec les autres municipalités mais avec nous-mêmes et c'est donc pour notre propre bien-être qu'il faut continuer de s'améliorer.

Robert de Bellefeuille



Sur la photo, de gauche à droite, Robert de Bellefeuille, Pierre Beaulieu, Micheline Beausoleil, Lorraine Bourgeois et Lynda Martel.

Municipalité de Saint-Jacques

OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANT À LA PATINOIRE SURVEILLANT D'ACTIVITÉS DE SKI HIVER 2013 - 2014

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche d'étudiants intéressés à effectuer la surveillance à la patinoire de l'école Saint-Louis-de-France, ainsi que lors des sorties de ski, pour la saison 2013-2014 :

Faire parvenir votre CV

à l'attention de
Mme Josée Favreau,
directrice générale,

**Avant 16 h,
le lundi 18 novembre 2013**

par télécopie, par la poste ou
par courriel.

Municipalité de Saint-Jacques,
16, rue Maréchal,
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Télécopieur : 450 839-2387

Courriel :
josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité souscrit aux
principes d'égalité en emploi.
Bienvenue à toutes les
candidatures.

**Seulement les personnes
retenues seront contactées.**

Conditions d'embauche :

- Être disponible pour travailler le soir (en semaine), la fin de semaine (jour et en soirée);
- Horaire variable;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur;
- Faire preuve d'initiative, de maturité et de discernement;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation;
- Habilité à communiquer;
- Être étudiant à temps plein et âgé de 16 ans ou plus.

Tâches à accomplir comme surveillant à la patinoire :

- Effectuer la surveillance à l'intérieur de l'école (sous-sol) ainsi que le ménage à la fin des activités après les heures d'ouverture de celle-ci;
- Procéder à l'entretien de la glace, au déneigement et à l'arrosage, après les heures d'ouverture de celle-ci.

Tâches à accomplir comme surveillant d'activités de ski :

- Être sur les lieux dès 7 h le samedi, pour le départ de l'autobus au Centre culturel du Vieux Collège (CCVC);
- Prendre les présences et distribuer les billets;
- Assister les participants en donnant les informations nécessaires;
- S'assurer de transmettre le dossier d'inscriptions au responsable de la station de ski;
- S'assurer de prendre les présences au départ de la station à 16 h;
- Remettre dossier d'inscription dans le local et procéder à la fermeture du CCVC.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

PROGRAMMATION DES LOISIRS – HIVER 2013-2014

Prenez note qu'il y aura **relâche des sessions d'activités de loisirs durant la période hivernale 2013-2014.**

La programmation des loisirs sera de retour pour la session du printemps 2014. Soyez attentif aux informations publiées dans le *Jacobin* de février. Merci de votre compréhension!



Desjardins
Caisse de la Nouvelle-Acadie

tc

• TRANSCONTINENTAL

présentent...

Samedi 23 novembre
2013 à 20h

à l'église de Saint-Jacques

Ouverture des portes à 19 h

Vent du Nord

BILLETS
admission générale:

Adultes 25 \$

Enfants
11 à 16 ans 15 \$
10 ans et moins
GRATUIT

En vente à
la porte.



Billets en vente dès maintenant au Provigo, à la pharmacie et à la mairie de Saint-Jacques, ainsi que chez Kaki plein air à Joliette.

www.spectaclesjacobins.com • 450 839.3671

**DERNIER RAPPEL
DERNIER RAPPEL**

**TERRAIN DE
TENNIS**

**AVEZ-VOUS
RETOURNÉ
VOTRE CLÉ???**

La saison estivale étant terminée, les terrains de tennis seront fermés.

Si vous avez, en votre possession, une clé de l'espace de jeu, nous vous prions de la rapporter à la Mairie de Saint-Jacques avant le 15 novembre prochain.

VOTRE DÉPÔT DE 20 \$ VOUS SERA ALORS REMIS.

Merci de votre collaboration

**TERRAIN DE
TENNIS**

**DERNIER RAPPEL
DERNIER RAPPEL**

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Félicitations à l'équipe des Cougars

de l'Association de soccer de la Nouvelle-Acadie U-10 Masculin pour leur excellente saison et surtout pour la conquête de la Coupe Lanaudière. Grâce à l'effort, le travail d'équipe et la discipline l'équipe a su se démarquer tout au long de la saison.

Les joueurs de l'équipe sont :

La rangée du bas :

Gabrielle Monette, Benjamin Duchesne, Samuel Melançon-Gauthier, Benjamin Venne, Cédric Grenier

La rangée du milieu :

Xavier Lépine, Hugo Beaulieu, Zackary Tessier, Vincent Major, Éli Chapron

La rangée du haut :

Gabriel Lemire, Alexis Leblanc, Jeff Lépine, Sébastien Houle et les entraîneurs Emmanuelle Beaulieu et Yanick Tessier



Venez rencontrer

Michel Faubert

Mercredi le 27 novembre

À 19 h

Bibliothèque Marcel-Dugas

16, rue Maréchal

Saint-Jacques

Réservation:

450 831-2296





GRAND
tirage!

VISITEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'au 15 décembre les citoyens de Saint-Jacques sont invités à venir s'abonner à la bibliothèque et ainsi avoir la chance de **gagner un montant de 100 \$** (un coupon par famille). Le gagnant sera connu le lundi 16 décembre.

Pour vous abonner il suffit de fournir une preuve de résidence. Les jeunes de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Tous les citoyens de Saint-Jacques sont invités à fréquenter leur bibliothèque afin de découvrir ou de renouer avec le plaisir de lire, de s'informer, d'apprendre et de s'amuser.

Voici un échantillon des dernières acquisitions pour les enfants et les ados :

Enfants

La vérité sur les vraies princesses; album de Dominique Demers
50 surprises chez les pirates; album
S'amuser avec ses cauchemars; album
Crois en toi; album de Claire Pimparé
Pyramide de Berlingot la momie; roman
Mini-Passepeur de Richard Petit
Série : L'Atlas de Diane Bergeron

Documentaires

Mon petit livre pour rester zen
Mon imagier de la langue des signes
Louis Cyr et autres contes du Québec
Guide de gardiennage
Trouve ta voix
50 maquillages pour petites et grands ;
12 ans et plus
Dessiner des cartoons : 12 ans et plus

Trois nouvelles bandes dessinées

Chronokids
Agent Jean!
Les dragouilles

Ados

Nouvelles séries :

La fournaise
La cité des ténèbres
Sorcières et frissons
Esprits de famille de Jocelyn Boisvert
La trilogie des trylles

LES JEUNES, VOUS AVEZ PLUSIEURS REVUES SEULEMENT POUR VOUS, les connaissez-vous?

Pomme d'Api pour les 3 à 7 ans
Les débrouillards, drôlement scientifique!
Les explorateurs, curieux de nature!
J'aime lire

Et pour
les ados

Cool!
Géoado
Science & vie Junior

Nous désirons informer les étudiants que la bibliothèque est heureuse de vous accueillir en toute tranquillité pour la période des devoirs.

Bienvenue!



Bibliothèque

Marcel-Dugas



Routeur Wi-Fi

La bibliothèque de Saint-Jacques est maintenant dotée d'un routeur Wi-Fi (borne sans fil). Grâce au service sans fil, les usagers possédant un ordinateur portable peuvent se connecter à notre réseau et naviguer gratuitement sur Internet.



Nous avons souligné les journées de la culture le samedi 28 septembre dernier. Ce fut un grand succès. Vous avez été plusieurs à répondre à notre invitation; 51 personnes dont 29 enfants ont participé à ce grand coloriage collectif devant les bureaux municipaux. Nous vous remercions d'avoir mis de la couleur dans cette journée qui soulignait l'importance de la culture dans nos vies.

SOIRÉES COUPS DE COEUR

Comme vous êtes toujours à l'affut des coups de cœurs littéraires, nous avons pensé y consacrer des soirées pour partager vos coups de cœur et les nôtres.

Nous aurons trois rencontres annuelles.

Lorsque vous lirez un bon livre, prenez-le en note : Le titre, l'auteur, le genre (policier, aventure, historique, etc) et votre appréciation. Ce n'est pas plus compliqué que ça! Cela vous intéresse? Donnez votre nom au comptoir du prêt et surveillez le Jacobin de décembre pour la date et l'heure.

Merci!

Tirage de Noël pour les jeunes entre 4 et 14 ans

Entre le 2 et le 14 décembre inclusivement, venez emprunter des livres et remplissez un coupon de tirage. Les gagnants seront connus le 16 décembre.

Bonne chance à tous!



Nous vous rappelons que lorsque vous voulez donner des livres usagés pour la vente annuelle de livres qui a lieu en mai, il faut attendre au mois de mars pour le faire. Nous ne pouvons pas entreposer de livres donnés durant l'année pour des raisons d'espace et de sécurité.



La bibliothèque est ouverte tous les samedis matin. Serait-il possible que les places réservées pour le personnel durant la semaine, demeurent libres pour notre clientèle du samedi.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jedi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h

La bibliothèque, c'est gratuit!



Contes pour enfants

Nous vous rappelons nos prochains rendez-vous. Les jeudis 7 novembre et 5 décembre à 18 h 30. Nous vous attendons!



Des nouvelles de vos organismes



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate



Déménagement du Service d'évaluation de la MRC de Montcalm

Sainte-Julienne, le 9 octobre 2013

Des travaux de rénovation sont en cours au siège administratif de la MRC de Montcalm situé au 1540, rue Albert à Sainte-Julienne. La bâtisse qui a été construite en 1999 nécessitait un réaménagement de locaux afin de mieux répondre aux réalités et besoins actuels.

Dans ce contexte, le Service d'évaluation de la MRC, dont le mandat est assuré par la firme Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc., a été déménagé de façon permanente à l'adresse suivante : 215, chemin des Anglais, 2^e étage, Mascouche (Québec) J7L 3P1. Pour communiquer avec un responsable du Service d'évaluation, veuillez composer désormais l'un des numéros qui suivent : 450 918-7200 ou sans frais : 514 370-8367.

Ce transfert a été réalisé dans un souci de maintenir, voire d'améliorer, le service à la clientèle. Aucun déplacement à l'extérieur du territoire ne sera nécessaire pour traiter avec le Service d'évaluation de la MRC. N'oubliez pas que la MRC de Montcalm demeure l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRE). Si vous désirez faire une demande de révision de votre rôle d'évaluation foncière, vous devez toujours vous procurer le formulaire sur le site internet de la MRC à : www.mrcmontcalm.com ou vous présenter à nos bureaux de Sainte-Julienne. Puis, une fois complété, le formulaire doit, comme à l'habitude, être retourné à la MRC.

Advenant qu'une rencontre avec un membre de l'équipe de l'évaluation soit nécessaire, des points de service ont été mis à la disposition du Service d'évaluation de la MRC dans la plupart des hôtels de ville du territoire. Vous pourrez ainsi rencontrer un préposé à l'endroit qui vous convient le mieux selon le lieu de votre résidence ou de votre travail.

Ces points de service demeureront disponibles après les rénovations à la MRC de Montcalm. Ceux-ci devraient prendre fin à l'hiver 2014. Nous vous tiendrons au courant de l'inauguration des nouveaux locaux et il sera alors possible, pour le personnel du Service d'évaluation, de vous fixer un rendez-vous dans les bureaux de la MRC.

Source :
Chantal Nolin
Responsable des communications
à la MRC de Montcalm

cnolin@mrcmontcalm.com
Tél. : 450 831.2182, poste 7017 / 1 888 242.2412



Des nouvelles de vos organismes



HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

HOREB Saint-Jacques

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

**La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte
pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.**

CALENDRIER ADULTES

4-11-18-25 novembre 2013 - Lundis 19 h à 20 h

SOIRÉE DE PRIÈRES

Équipe Horeb Saint-Jacques

12 novembre 2013 - Mardi 19 h à 22 h

**SOIRÉE CONFÉRENCE : « LA DÉPRESSION SANS
REPROCHE »**

Mme Francine Lamy

26 novembre 2013 - Mardi 19 h à 21 h

**SOIRÉE CONFÉRENCE : « LÂCHER PRISE POUR
PLUS DE LIBERTÉ. »**

Mme Rita Deschamps

AUTRES SESSIONS

8 au 10 novembre 2013

RENCONTRE CHRÉTIENNE

Mariano Tabora - 450 646-6298

10 novembre 2013

ÉVANGÉLISATION DES PROFONDEURS

Mme Suzanne Piuze - 450 756-0066

15 au 17 novembre 2013

GRUPE D'ENTRAIDE : BILL ET BOB (AA)

André Guillet - 514 251-8995

Pierre Melanson - 514 513-2413

21 au 24 novembre 2013

CURSILLO JOLIETTE

Mme Véronique Dubé - 450 966-9277

29 novembre au 1^{er} décembre

GRUPE D'ENTRAIDE : UN PAS DE PLUS (AA)

Claude Paré - 450 656-6518

**Information : Steve Pepin 450 839-7717
Site Internet : info@horebsaintjacques.com**

NOUVEAUTÉ : Soirées de prières à tous les lundis soirs de 19 h à 20 h animées par des laïcs. Ces soirées de prières sont différentes à chaque semaine selon l'animateur.

POSSIBILITÉ DE FAIRE DES RÉSERVATIONS DE SALLES.

Congrès, organismes, mouvements, retraites, sessions, conférences, réceptions, cours de formation, célébrations, fêtes familiales, démarche de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition, vastes salles entièrement équipées :

Chapelle, chambres doubles, chambres simples, ascenseur, vaste terrain pour promenade, cuisine québécoise traditionnelle



Résidence
Nouvelle-Acadie

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter
Mme Thérèse Beauchamp, directrice, au 450 839-2119.



• LOGEMENTS À LOUER •

Des nouvelles de vos organismes



Théâtre forum intergénérationnel

LA MALTRAITANCE CHEZ LES AÎNÉS... Faut s'en parler!

Les neufs comédiens de cette pièce « En ce Début... », nous font explorer des situations d'abus envers les aînés en nous racontant leur histoire. Cette pièce de théâtre vise à sensibiliser la communauté et ainsi faire en sorte qu'ensemble on puisse contrer la problématique qu'est la maltraitance et les abus envers les aînés.

Voici les dernières chances d'assister à cette pièce :

Dimanche 10 novembre, 13 h 30

Salle municipale de Sainte-Julienne

Dimanche 17 novembre, 13 h 30

Auditorium de l'école secondaire l'Achigan

Après la pièce, un moment d'échange est prévu entre les spectateurs et les comédiens qui suscite beaucoup de questionnement tant sur l'abus financier, psychologique ou la violence physique. Chacun des thèmes sont développés afin que l'auditoire apporte sa perception, sa réflexion et les solutions possibles.

Les billets sont en vente au coût de 10 \$ auprès de :

Denise Blanchette

Groupe Entraide et Amitié Sainte-Julienne 450 831-4938

Lise Desjardins

AFEAS Sainte-Julienne 450 831-4553

Lynda Thibodeau

Club Optimiste Sainte-Julienne 450 831-8803

Louise Dumont

Les Fermières Saint-Roch-de-L'Achigan 450 588-5338

Lise Forest

Âge D'Or Saint-Roch-de L'Achigan 450 588-6011

Gisèle Jeannotte

Entraide et Amitié Saint-Roch-de-L'Achigan 450 588-4659

Une pièce à voir absolument!



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

Dates des prochains déjeuners
communautaires qui auront lieu au
Centre culturel du Vieux-Collège
(grande salle) :

Servis de 8 h à 12 h - Coût : 4 \$

10 novembre

8 décembre

12 janvier 2014

Venez en grand nombre!

Responsable :

Gérard Lafontaine, 450 839-6751

**Club de
l'Amitié
Âge d'Or**

Saint-Jacques

fadoq

Mardi 19 novembre 11 h 30 :

Soupe et dessert de l'Amitié On apporte son sandwich

Vendredi 22 novembre 20 h :

Soirée de danse au Centre culturel du Vieux-Collège, léger goûter en fin de soirée.

Samedi 30 novembre 18 h :

Souper de Noël au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

Mardi 10 décembre 14 h 30 :

Spécial Noël au Centre culturel du Vieux-Collège

Information ou réservation :

Rita 450 839-6567 ou Renée 450 839-2130

Des nouvelles de vos organismes



Chers citoyens de Saint-Jacques,

Nous, Pionniers du groupe scouts Saint-Jacques, avons besoin de votre aide pour la survie du poste scout. Nous aurions besoin d'animateurs et d'animatrices pour des jeunes de 14 à 17 ans. Le seul prérequis demandé; la volonté d'avoir du plaisir.

Nous demandons 2 heures par semaine de votre temps.

Bien vouloir communiquer avec Ronald, animateur pionnier, soir et fin de semaine.

Merci, Le 12^e poste pionnier Paul-masse
514 617-0090

FABRIQUE DE SAINT-JACQUES

Pour vous procurer des biens, neufs ou usagés, respectant votre budget, rendez-vous au comptoir vestimentaire au sous-sol de l'église tous les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30.

Pour vous procurer des denrées, le comptoir alimentaire vous est offert les mercredis aux deux semaines de 13 h à 14 h 30, moyennant une contribution de 3 \$. Les dates à venir sont les mercredis 13 et 27 novembre 2013. Lors de votre visite un calendrier vous sera remis pour les dates postérieures.

N'oubliez pas d'apporter vos sacs! Les profits des ventes de tous les articles sont redistribués sous forme d'aide. Pour plus de renseignement, contacter madame Sylvie Leblanc, coordonnatrice 450 839-3434.



Motivation 101 : le sentiment de compétence

Que vit-on quand on apprend quelque chose de nouveau? On fait des erreurs et on manque de confiance. On a peur de ce que les autres vont penser de nous. On traverse des moments de découragement. Voilà ce que vivent la plupart des enfants dans leurs apprentissages quotidiens. La perception qu'a un enfant de sa capacité d'apprendre a beaucoup d'influence sur sa motivation. Les parents jouent un rôle important pour aider leur enfant à se sentir compétent dans sa démarche d'apprentissage.

Avoir des attentes réalistes

L'enfant se fait souvent une image de ce qu'il peut accomplir à partir du jugement que les autres portent sur lui. Les jeunes sont très sensibles aux attentes que leurs parents ont envers eux. Il est donc important que celles-ci correspondent à ce que l'enfant est capable de faire. Si ces attentes sont trop élevées, le jeune risque de vivre du stress et de se décourager. Les parents ne doivent pas hésiter à s'adresser au personnel enseignant pour s'assurer qu'ils interprètent correctement le bulletin de leur enfant ou ses difficultés. Il sera plus facile ainsi de reconnaître ses efforts et de l'en féliciter.

Les erreurs sont utiles pour apprendre

Faire des erreurs, c'est normal quand on apprend. Il faut amener les jeunes à comprendre que leurs erreurs font partie du métier d'élève. Cependant, il est important de les encourager à développer des trucs pour surmonter leurs difficultés. La période des devoirs peut devenir un moment privilégié pour aider son jeune à se faire confiance quand il apprend, notamment en l'aidant à se sentir responsable. Les parents n'ont pas besoin de connaître tout ce que leur enfant étudie pour l'aider à devenir autonome dans ses devoirs. Il faut l'encourager à prendre des initiatives pour régler ses problèmes : en parler avec son prof, consulter un ami, etc. Le lendemain, on s'informe de sa démarche, on le félicite pour sa tentative et on l'encourage à persévérer, car il développe des habiletés qui lui seront utiles toute sa vie!

Source : le CREVALE remercie chaleureusement son petit cousin du Saguenay-Lac Saint-Jean, le CREPAS, pour cette chronique.

Des nouvelles de vos organismes



Là, c'est vrai! On a fermé le jardin, comme le disaient les gens d'antan. On peut se consoler avec nos plantes ou potées fleuries que nous avons sauvées des gels et entrées dans la maison, nos réserves de fruits & légumes conservés de différentes façons. Il nous reste la lecture horticole. En effet, à la SHÉNA, nous avons une belle bibliothèque constituée de volumes et périodiques couvrant tous les sujets horticoles et végétaux, des plus célèbres horticulteurs aux plus grands spécialistes. Ceci est à votre portée gratuitement lorsque vous êtes membres chez nous. De même, pour assister à nos conférences.

C'est facile de faire partie de la SHÉNA et cela vous donne droit à :

- Des conférences très instructives sur les fleurs, plantes, arbres et arbustes, le potager, les insectes et maladies, données par des conférenciers bien renseignés, à tous les 3^e mardi du mois, sauf exception, à la salle du Centre Culturel du Vieux-Collège située au 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques;
- De gagner des prix de présence, de consulter notre bibliothèque de livres horticoles;
- De faire des sorties durant l'été, dans de magnifiques jardins privés dans la région et d'autres, en autobus, dans d'autres régions du Québec;
- D'avoir des rabais dans certaines pépinières et d'autres marchands;
- Et beaucoup d'autres activités, soit l'encan de plantes, l'échange de plantes, etc.

Tout cela et autres avantages en devenant membre! Le coût est de 15 \$ par personne ou 20 \$ pour un couple.

Conférence du 19 novembre 2013 de Lili-France LeMay sur les décorations de Noël

Mme Lili-France LeMay, paysagiste-conceptrice, nous donnera plein d'idées sur la façon d'utiliser ce que l'on retrouve dans la nature afin de confectionner nos décorations de Noël. Elle nous en fera la démonstration, et ce, de façon très originale, en utilisant aussi des fleurs nobles et mêlant des végétaux représentant l'hiver.

Pour plus d'informations, communiquer avec madame Jeanne d'Arc Patenaude, au numéro de téléphone 450 759-6907.

Suzie Bonin



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Mercredi 13 novembre 2013 - Conférence sur l'Aigle Royal au Québec par François Morneau.

François Morneau a débuté comme ornithologue amateur il y a 42 ans. Il est biologiste, spécialisé sur les oiseaux (Bac. et maîtrise à l'UQAM). Il s'intéresse à la relation oiseaux-habitat. Il a rédigé environ 190 rapports techniques ou scientifiques, la plupart sur les oiseaux, et environ 20 articles scientifiques dans des revues à comité de lecture. Il a écrit aussi quelques articles de vulgarisation dans Québec-Oiseaux, Nature Sauvage et des textes pour l'atlas des oiseaux nicheurs. Il a étudié surtout les passereaux et les oiseaux de proie. Il a enseigné la biologie à l'UQAM pendant 6 ans dont un cours d'ornithologie. Il a présenté plus de 160 conférences sur les oiseaux dont plusieurs fois celle sur l'Aigle royal. Il est aussi photographe de nature depuis 36 ans. Il travaille comme biologiste conseil. Ses activités professionnelles consistent à évaluer les impacts sur les oiseaux, réaliser des inventaires, régler des problèmes d'oiseaux et réaliser des projets de recherche. C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1^{ère} avenue, Notre-Dame-des-Prairies, 2^e étage, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice.

Admission : 2 \$ pour les membres, 4 \$ pour les non-membres.

Bienvenue à tous!

Informations : Luc Foisy 450 759-8987
Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL

Information Saint-Jacques



COLLECTES DE FEUILLES MORTES Les jeudis 24 octobre et 7 novembre

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles (toutes couleurs sont acceptées) près du bac brun.

Pour ces deux jours de collectes de feuilles, l'entrepreneur collectera sans limite tous les sacs en plastique ou en papier déposés à côté du bac brun.

Pour les autres semaines, les sacs de feuilles ou feuilles en vrac devront être déposés uniquement dans le bac brun.

Afin de faciliter l'opération de collecte de votre bac (type verseur), en bordure de rue, les roues du bac doivent être du côté de votre résidence pour faciliter la collecte automatisée.

Tous les sacs disposés à côté du bac brun ne seront pas collectés. Ils ne devront pas être disposés non plus avec la collecte des ordures ménagères; les mettre plutôt dans le bac brun les semaines de collecte suivantes.

Rappel : à partir de la mi-novembre, la collecte des matières organiques revient à toutes les deux semaines.

Merci de votre collaboration.
EBI Environnement

JOIGNEZ-VOUS aux 434 utilisateurs, TÉLÉCHARGEZ l'application mobile Saint-Jacques!

Vous pouvez télécharger **gratuitement** l'application Saint-Jacques en allant au www.st-jacques.org ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez Saint-Jacques, téléchargez gratuitement l'application mobile.

Rappel

Réduction de la fréquence de collecte des matières organiques

Prenez note que pour la saison hivernale, la collecte des matières organiques sera moins fréquente. Au lieu de se faire toutes les semaines, elle se fera une fois par mois, de décembre à mars, et une collecte bimensuelle aura lieu en avril.

Voici donc les dates de collecte des matières organiques pour la saison hivernale:

- 19 décembre 2013
- 16 janvier 2014
- 13 février 2014
- 13 mars 2014
- 10 avril 2014
- 24 avril 2014

La collecte des matières organiques hebdomadaire reprendra en mai, et ce, pour toute la saison estivale.

Merci de votre compréhension!

Le stationnement

En vertu du règlement 207-2010, la Municipalité de Saint-Jacques a autorisé la Sûreté du Québec à appliquer le règlement concernant le stationnement.

ARTICLE 19 : STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner un véhicule routier et lourd sur les chemins publics **entre 24 h et 6 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Toute personne qui contrevient aux dispositions mentionnées ci-dessus est passible d'une poursuite et des pénalités rattachées audit règlement. (Des copies de ces règlements sont disponibles à la Mairie aux heures normales de bureau).

Abris temporaires pour automobiles

L'installation d'abris d'autos temporaires est autorisée entre le **15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.**

(Règlement no 55-2001, article 6.5.2.6)



Calendrier 2014 des collectes des matières résiduelles



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	Sujet à changement pour Noël		

Les collectes débutent à 7 h le matin

- Collecte des matières recyclables (bac bleu)
- Collecte des matières organiques (bac brun)
- Collecte des ordures ménagères
- Congés fériés
- Collecte spéciale de feuilles
- Frolic acadien et collecte des RDD (24 mai)
- Collecte de branches (20 au 24 octobre)
- Vente-débaras (17 au 19 mai)
- Jour de collecte des RDD (24 mai)